



Número de Révision: 002.0

Date de sortie: 12/05/2025

## 1. IDENTIFICATION

<b>Désignation de l'article:</b>	<b>LOCTITE LB 8009 HEAVY DUTY ANTI-SEIZE known as Heavy Duty Anti-Seize</b>	<b>Numéro IDH:</b>	234353
<b>Type de produit/utilisation recommandée:</b>	Pâte anti-soudure en aluminium	<b>numéro d'item</b>	51609
<b>Restriction d'utilisation:</b>	Non identifié	<b>Région:</b>	Canada
<b>Raison sociale:</b>	Henkel Canada Corporation Meadowpine Boulevard 2515 Mississauga, Ontario L5N 6C3	<b>Votre contact:</b>	Téléphone: +1 (905) 814-6511 NUMÉROS DE TÉLÉPHONE D'URGENCE: MÉDECIN : Centre Anti-Poison 1-877-671-4608 (appel à frais virés) ou 1-303-592-1711 TRANSPORT: CHEMTREC: 1-800-424-9300 1-703-527-3887 (appel à frais virés) Internet: www.henkelna.com

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

### VUE D'ENSEMBLE DE TOUS LES CAS D'URGENCE

**DANGER:** H315 - PROVOQUE UNE IRRITATION CUTANÉE.  
H318 - PROVOQUE DE GRAVES LÉSIONS DES YEUX.

### CLASSE DE RISQUE

### CATÉGORIE DE RISQUE

IRRITATION CUTANÉE

2

LÉSIONS OCULAIRES GRAVES

1

### PICTOGRAMME(S)



### Conseils de prudence

<b>Prévention:</b>	P264 - Laver soigneusement la zone affectée après la manipulation. P280 - Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux et du visage.
<b>Intervention:</b>	P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau. P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P332+P313 - En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin. P362+P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
<b>Stockage:</b>	Non prescrit
<b>Élimination:</b>	Non prescrit

Numéro IDH: 234353

Nom du produit: LOCTITE LB 8009 HEAVY DUTY ANTI-SEIZE known as Heavy Duty Anti-Seize

**Autres dangers** Non disponible

La classification est conforme aux règlements canadiens sur les produits dangereux et aux dispositions du Système général harmonisé (Globally Harmonized System, GHS) de classification et d'étiquetage des produits chimiques de l'ONU.

Voir section 11 pour information supplémentaire sur la toxicologie.

### 3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substances dangereuses	Numéro CAS	Poids %*
fluorure de calcium	7789-75-5	10 - 30
Residual oils	64742-62-7	10 - 30
Huiles paraffiniques lourdes (pétrole), déparaffinage catalytique	64742-70-7	10 - 30
Graphite	7782-42-5	10 - 30
Distillats naphéniques lourds (pétrole), hydrotraités	64742-52-5	10 - 30
Distéarate de calcium	1592-23-0	5 - 10
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), raffinés au solvant	64741-88-4	5 - 10
dodecylbencenosulfonato de calcio	26264-06-2	5 - 10
Carbonate de calcium	471-34-1	1 - 5

\*Les pourcentages exacts peuvent varier ou constituer un secret commercial. L'intervalle de concentration est fourni pour aider les utilisateurs à assurer les protections appropriées.

### 4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

#### Mesures de premiers secours par voies d'exposition probables

<b>Inhalation:</b>	Si il n'y a pas de respiration, donner la respiration artificielle. Si la respiration est difficile, l'oxygène doit être administré par du personnel qualifié. Amener au grand air. Si les symptômes persistent, faire appel à un médecin.
<b>Contact avec la peau:</b>	Rincer à l'eau courante et au savon. Enlever les vêtements et les chaussures contaminés. Consulter immédiatement un médecin. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Bien nettoyer les chaussures avant de les réutiliser. Jeter les chaussures ou les vêtements qui ne peuvent pas être décontaminés.
<b>Contact avec les yeux:</b>	Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Consulter immédiatement un médecin.
<b>Ingestion:</b>	Consulter immédiatement un médecin. Ne pas faire vomir. Ne jamais rien donner oralement à une personne inconsciente.
<b>Symptômes et effets les plus importants(aigu et retardé):</b>	Les principaux symptômes et effets connus, aigus et différés, sont décrits à la section 11 : Renseignements toxicologiques.
<b>Indication de toute attention médicale immédiate / traitement spécial nécessaire:</b>	Non disponible

### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

<b>Moyen d'extinction approprié:</b>	Eau pulvérisée (brouillard), mousse, poudre extinctrice ou dioxyde de carbone. Ne pas utiliser un jet d'eau de volume élevé.
<b>Agents extincteurs inappropriés:</b>	Non disponible

**Procédures spéciales de lutte contre l'incendie:** Utiliser un appareil respiratoire autonome et une panoplie complète de protection telle qu'une tenue de nettoyage. Tenir le personnel non nécessaire à distance.

**Feu inhabituel ou risques d'explosion:** Les conteneurs clos sont susceptibles de se briser (en raison de la pression accumulée) en cas d'exposition à une chaleur extrême. En cas d'incendie, refroidir les récipients exposés avec de l'eau vaporisée. Ne laissez pas l'écoulement du combat de l'incendie entrer dans les drains ou les cours d'eau.

**Produit ou gaz issus de la combustion:** Oxydes de carbone. Hydrocarbures. Des fumées toxiques. Vapeurs irritantes.

## 6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Utiliser la protection personnelle recommandée à la section 8, isoler la zone dangereuse et refuser l'accès au personnel inutile et non protégé.

**Mesures de protection de l'environnement:** Ne pas laisser le produit entrer dans les égouts ou les voies d'eau.

**Méthodes de nettoyage:** Evacuer et aérer la zone d'écoulement du produit; endiguer l'écoulement afin d'éviter toute pénétration des canalisations d'eau; porter des équipements complets de protection pour le nettoyage. Voir la section 8 « Contrôles de l'exposition / Protection personnelle » avant le nettoyage. Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Racler le matériau renversé et placer dans un récipient fermé pour mise au rebut.

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

**Manipulation:** Assurer une ventilation adéquate. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs ou la buée. Bien se laver après la manutention. Voir l'équipement de protection individuelle à la Section 8. Maintenir le récipient fermé.

**Stockage:** Garder dans un endroit frais, bien ventilé, à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Garder le récipient bien fermé jusqu'à utilisation.  
Garder dans un endroit frais, bien ventilé.

Pour obtenir des renseignements sur la durée de conservation du produit, veuillez examiner les étiquettes sur le récipient ou vérifier la fiche technique.

## 8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Les employeurs devraient accomplir une évaluation de tous les lieux de travail pour déterminer le besoin, et du choix, des commandes appropriées d'exposition et le matériel de protection pour chaque tâche effectuée.

Substances dangereuses	ACGIH TLV	OSHA PEL	AIHA WEEL	Autre
fluorure de calcium	2.5 mg/m3 TWA (en F)	2.5 mg/m3 PEL (en F) 2.5 mg/m3 TWA Poussières.	Rien	Rien
Residual oils	5 mg/m3 TWA Fraction inhalable.	Rien	Rien	Rien
Huiles paraffiniques lourdes (pétrole), déparaffinage catalytique	5 mg/m3 TWA Fraction inhalable.	5 mg/m3 PEL Brouillard	Rien	Rien
Graphite	2 mg/m3 TWA Fraction alvéolaire.	5 mg/m3 PEL Fraction alvéolaire. 15 mg/m3 PEL poussière totales 5 mg/m3 PEL Fraction alvéolaire. 15 mg/m3 PEL poussière totales	Rien	Rien
Distillats naphthéniques lourds (pétrole), hydrotraités	5 mg/m3 TWA Fraction inhalable.	5 mg/m3 PEL Brouillard 500 ppm (2,000 mg/m3) PEL	Rien	Rien
Distéarate de calcium	3 mg/m3 TWA Fraction alvéolaire. 3 mg/m3 TWA Fraction alvéolaire. 10 mg/m3 TWA Fraction inhalable.	Rien	Rien	Rien
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), raffinés au solvant	5 mg/m3 TWA Fraction inhalable. 5 mg/m3 TWA brouillard 10 mg/m3 STEL brouillard	5 mg/m3 TWA brouillard 500 ppm (2,000 mg/m3) PEL 5 mg/m3 PEL Brouillard	Rien	Rien
Carbonate de calcium	10 mg/m3 TWA poussière totales 3 mg/m3 TWA particules alvéolaires 10 mg/m3 TWA particules inhalables	15 mg/m3 PEL poussière totales 5 mg/m3 PEL Fraction alvéolaire. 15 mg/m3 TWA poussière totales 50 MPPCF TWA poussière totales 15 MPPCF TWA Fraction alvéolaire. 5 mg/m3 TWA Fraction alvéolaire. 15 mg/m3 PEL poussière totales 5 mg/m3 PEL Fraction alvéolaire.	Rien	Rien

**Remarques sur la conception des installations techniques:**

Utiliser une ventilation locale si la ventilation générale est insuffisante pour maintenir la concentration des vapeurs sous les limites établies d'exposition.

**Protection respiratoire:**

Utiliser un appareil de protection respiratoire approuvé NIOSH s'il y a possibilité de dépasser la ou les limites d'exposition établie(s). <\*\*\* Phrase language not available: [ FR ] HENK1 - 10000000127937 \*\*\*>

**Protection des yeux:**

Des lunettes étanches ou des lunettes de sécurité munies d'un écran latéral. Utiliser un masque complet s'il y a des risques d'éclaboussures ou de pulvérisation du produit. Des douches de sécurité et des dispositifs de rinçage oculaire d'urgence doivent être disponibles. Des lunettes étanches ou des lunettes de sécurité munies d'un écran latéral. Utiliser un masque complet s'il y a des risques d'éclaboussures ou de pulvérisation du produit. Des douches de sécurité et des dispositifs de rinçage oculaire d'urgence doivent être disponibles.

**Protection de la peau:**

Utiliser des vêtements imperméables, résistants aux produits chimiques, y compris des gants et soit un tablier soit un vêtement complet pour empêcher le contact avec la peau. Utiliser des vêtements imperméables, résistants aux produits chimiques, y compris des gants et soit un tablier soit un vêtement complet pour empêcher le contact avec la peau.

## 9. PROPRIETES PHYSICO-CHIMIQUES

<b>Etat physique:</b>	Liquide
<b>Couleur:</b>	Gris
<b>Odeur:</b>	Caractéristique
<b>Seuil de détection d'odeur:</b>	Non disponible
<b>Valeur pH:</b>	Le produit est non soluble (dans l'eau), Non applicable
<b>Pression de vapeur:</b>	< 1 hPa (20 °C (68°F))
<b>Point / zone d'ébullition:</b>	> 100 °C (> 212°F)aucun(e)
<b>Point/domaine de fusion:</b>	Non applicable, Le produit est un liquide.
<b>Densité/Densité relative::</b>	1.18
<b>Densité de vapeur relative:</b>	> 1 20 °C
<b>Point d'éclair:</b>	> 93 °C (> 199.4 °F)
<b>Inflammable/Limites inférieures d'explosion:</b>	Non disponible
<b>Inflammable/Limites supérieures d'explosion:</b>	Non disponible
<b>Température d'auto-inflammation:</b>	Non disponible
<b>Inflammabilité:</b>	Le produit n'est pas inflammable.
<b>Taux d'évaporation:</b>	Non disponible
<b>Solubilité:</b>	Non ou peu miscible Eau
<b>Coefficient de partage (value logarithmique)::</b>	Non disponible
<b>Teneur VOC:</b>	< 3 % Essentiellement zéro
<b>Viscosité dynamique:</b>	Non disponible
<b>Viscosité cinématique:</b>	> 20.5 mm <sup>2</sup> /s
<b>Caractéristiques de la particule:</b>	Non applicable, Le produit est un liquide.
<b>Température de décomposition:</b>	Non disponible

## 10. STABILITE ET REACTIVITE

<b>Stabilité:</b>	Stable dans des conditions normales d'entreposage et d'utilisation.
<b>Réactions dangereuses:</b>	Néant dans des conditions normales de traitement.
<b>Produits de décomposition dangereux:</b>	Oxydes de carbone. Hydrocarbures. Des fumées toxiques. Vapeurs irritantes.
<b>Produits incompatibles:</b>	Des oxydants forts.
<b>Réactivité:</b>	Non disponible
<b>Conditions à éviter:</b>	Températures élevées. Chaleur, flammes, étincelles et autres sources d'inflammation. Stockez loin des matériaux incompatibles.

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

**Voies d'exposition probables:** Yeux, Inhalation, Peau, Ingestion

### Effets potentiels sur la santé

<b>Inhalation:</b>	L'inhalation des vapeurs ou des buées de ce produit peut irriter le système respiratoire. Peut irriter les voies respiratoires.
<b>Contact avec la peau:</b>	Entraîne une irritation de la peau.
<b>Contact avec les yeux:</b>	Provoque des lésions oculaires graves.
<b>Ingestion:</b>	Non prévu dans des conditions normales d'utilisation. Peut entraîner une irritation du tube digestif par ingestion.

Substances dangereuses	LC50s et LD50s
fluorure de calcium	Oral LD50 (Rat) = 4,250 mg/kg CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = > 5,070 mg/m3
Residual oils	CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = 2.18 mg/l CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = > 5.53 mg/l
Huiles paraffiniques lourdes (pétrole), déparaffinage catalytique	CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = 10.5 mg/l CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = > 5.53 mg/l CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = < 5.7 mg/l CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = > 5.3 mg/l CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = 9.6 mg/l CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = > 5 mg/l CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = 5.7 mg/l CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = > 5.2 mg/l CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = > 5.2 mg/l CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = > 2.5 mg/l CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = > 5 mg/l CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = > 4.7 mg/l CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = 9.6 mg/l CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = > 3.9 mg/l CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = > 3.9 mg/l CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = 2.18 mg/l CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = > 5 mg/l CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = > 5.3 mg/l CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = > 5 mg/l CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = > 2.4 mg/l CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = 10.5 mg/l CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = > 4.026 mg/l
Graphite	CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = > 2,000 mg/m3 CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = > 2,000 mg/m3
Distillats naphthéniques lourds (pétrole), hydrotraités	CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = > 4.026 mg/l CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = 2.18 mg/l CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = 10.5 mg/l CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = > 5.2 mg/l CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = < 5.7 mg/l
Distéarate de calcium	Rien
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), raffinés au solvant	CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = > 5.2 mg/l CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = 10.5 mg/l CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = 2.18 mg/l CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = > 4.026 mg/l
dodecylbencenosulfonato de calcio	Rien
Carbonate de calcium	Oral LD50 (Rat) = 6,450 mg/kg Oral LD50 (Souris) = 6,450 mg/kg CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = > 3 mg/l

Substances dangereuses	Effets immédiats sur la santé	Effets retardés sur la santé	Effets chroniques sur la santé
fluorure de calcium			Dents Muscle Respiratoire
Residual oils			
Huiles paraffiniques lourdes (pétrole), déparaffinage catalytique			
Graphite			Poumon

Distillats naphthéniques lourds (pétrole), hydrotraités	Irritant		
Distéarate de calcium			
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), raffinés au solvant	Irritant		
dodecylbencenosulfonato de calcio	Irritant		Yeux
Carbonate de calcium	Poussières nuisibles		

Substances dangereuses	NTP cancérigène	IARC cancérigène	OSHA cancérigène (Spécifiquement réglementé)
fluorure de calcium	Non	Non	Non
Residual oils	Non	Non	Non
Huiles paraffiniques lourdes (pétrole), déparaffinage catalytique	Non	Non	Non
Graphite	Non	Non	Non
Distillats naphthéniques lourds (pétrole), hydrotraités	Non	Non	Non
Distéarate de calcium	Non	Non	Non
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), raffinés au solvant	Non	Non	Non
dodecylbencenosulfonato de calcio	Non	Non	Non
Carbonate de calcium	Non	Non	Non

## 12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Information écologique: Non disponible

## 13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Information exigée est pour pour les produits inutilisés uniquement.

Méthode de rejet recommandée: Suivre tous les règlements municipaux, provinciaux et fédéraux concernant l'élimination.

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Les informations relatives au transport fournies dans cette section s'appliquent seulement au matériau lui-même/à la formulation elle-même et elles ne sont pas spécifiques à aucun emballage/à aucune configuration.

### Transport du Canada de Marchandises Dangereuses-Terre

Nom d'embarquement correct: Non réglementé  
 Division: Rien  
 Numéro d'identification: Rien  
 Groupe d'emballage: Rien

### Transport aérien (ICAO/IATA)

Nom d'embarquement correct: Non réglementé  
 Division: Rien  
 Numéro d'identification: Rien  
 Groupe d'emballage: Rien

### Transport maritime (IMO/IMDG)

Nom d'embarquement correct: Non réglementé  
 Division: Rien  
 Numéro d'identification: Rien  
 Groupe d'emballage: Rien

## 15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

### Information sur la réglementation Canadienne

**Statut LCPE LIS/LES:** Tous les composants sont inscrits sur la liste intérieure des substances ou en sont exempts.

### Information sur la réglementation des Etats Unis

**État de l'inventaire TSCA 8 (b):** Tous les composants sont répertoriés comme actifs ou sont exempts d'inscription dans l'inventaire TSCA (Toxic Substances Control Act).

## 16. AUTRES INFORMATIONS

**Cette fiche de données de sécurité contient des changements par rapport à la précédente version dans les paragraphes:** 2, 3, 8, 9, 11

**Préparé par:** Sécurité des Produits et Affaires Réglementaires

**Date de sortie:** 12/05/2025

**DÉMENTI** Les données ci-jointes sont fournies à titre d'information seulement et sont jugées dignes de foi. Toutefois, la société Henkel Corporation n'assume la responsabilité d'aucun résultat obtenu par des personnes dont elle ne contrôle pas les méthodes. Il incombe à l'utilisateur de déterminer si les produits Henkel ou les méthodes de production mentionnées dans le présent document conviennent à un usage particulier. Il lui incombe aussi de prendre les précautions nécessaires pour protéger les biens et les personnes contre tout risque qui pourrait se produire au cours de la manipulation et de l'utilisation de l'un ou l'autre des produits de Henkel Corporation. À la lumière de ce qui précède, la société Henkel Corporation décline toute responsabilité, tacite ou expresse, incluant mais ne se limitant pas à la garantie implicite de qualité marchande et de conception à une fin spécifique découlant de la vente ou de l'usage des produits de Henkel Corporation. Henkel Corporation décline aussi toute responsabilité pour tout dommage indirect, quel qu'il soit, y compris un manque à gagner.

Cette Fiche de Données de Sécurité a été générée en fonction du Règlement Canadien sur les produits dangereux (SIMDUT 2015) et fournit des renseignements conformément à la loi Canadienne seulement. Aucune garantie ou représentation de quelque nature que ce soit n'est donnée en ce qui concerne les lois de fond ou d'exportation de toute autre juridiction ou pays. Veuillez confirmer que les informations fournies dans le présent document sont conformes à la législation sur l'exportation ou à toute autre loi de toute autre juridiction avant l'exportation. Veuillez contacter Henkel Product Safety and Regulatory Affairs pour une assistance supplémentaire.